



# Bios du Château

## PANIER DÉCOUVERTES BULLETIN D'ABONNEMENT



### Une micro-ferme à Lorient !

Notre ferme urbaine de 1 hectare en maraîchage bio est implantée au coeur du parc de Bois du Château à Lorient. Cette nouvelle exploitation a été conçue dans le cadre du projet «Fais Pousser Ton Emploi».

Portée par l'association Optim'ism, c'est un outil d'accompagnement à l'installation agricole pour des demandeurs d'emploi motivés pour devenir maraîchers. Au printemps 2019, 5 maraîchers en devenir ont été recrutés pour développer la ferme et se former avec le soutien d'un encadrant maraîcher. A l'issue de cet accompagnement de 2 ans, ils auront la possibilité de reprendre la ferme à leur compte.

### 1 - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

N° de téléphone : .....

Adresse email : .....

**RETRAIT DES PANIERS  
CHAQUE MARDI  
A PARTIR DE 13H**

### 2 - FORMULE D'ABONNEMENT ET ADHÉSION

| ABONNEMENT POUR 13 PANIERS                   |                               |
|--|-------------------------------|
| <b>Panier Individuel</b><br>(7 € de légumes) | <input type="checkbox"/> 26 € |
| <b>Panier Duo</b><br>(10 € de légumes)       | <input type="checkbox"/> 39 € |
| <b>Panier Familial</b><br>(15 € de légumes)  | <input type="checkbox"/> 65 € |

| ADHESION ANNUELLE                          |
|--|
| <input type="checkbox"/> 3 € de cotisation |



*(La cotisation annuelle au tarif solidaire de 3 € est à régler une fois par année civile. Ne pas cocher si vous l'avez déjà réglée depuis le 1er janvier)*



| TOTAL   |
|---|
| Indiquez ci-dessous le montant total de votre abonnement :              |
| <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div> |

La livraison de nos paniers peut être interrompue pour un maximum de 3 semaines chaque année. Les dates d'interruption vous seront communiquées en amont.

### 3 - MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Chèque (comptant)     Chèques mensuels (3 chèques)

Espèces (comptant)

Espèces (en 2 fois) :

Premier règlement de            € fait le    /    /    .

Second règlement de            € prévu le    /    /    .

Chèques à libeller à l'ordre d'Optim'ism

**J'accepte les conditions générales d'abonnement situées au verso.**

Fait à ....., le .....

Signature et cachet du prescripteur :

Signature de l'adhérent :

Votre demande d'abonnement nous est transmise par le CCAS. Vous serez recontactés rapidement par téléphone pour prendre rendez-vous afin de confirmer votre abonnement et effectuer le règlement.



## POUR NOUS CONTACTER :

Par téléphone : **06 88 13 54 49** / Par email : **biosduchateau@gmail.com**

## POUR EN SAVOIR PLUS :

N'hésitez pas à venir vous balader sur la ferme pour échanger avec nos maraîchers !

Vous pouvez également visiter le site internet [www.faispoussertonemploi.fr](http://www.faispoussertonemploi.fr) et vous inscrire à notre newsletter :

**Je souhaite recevoir par email la newsletter de la micro-ferme de Bois du Château**

Vous pourrez vous désabonner à tout moment en cliquant sur le lien situé en bas de chaque email.

## HORAIRES ET MARCHÉ

La ferme est ouverte de 7H00 à 15H00 du lundi au vendredi.

Les paniers sont disponibles chaque mardi à partir de 13H00 dans un local fermé par un cadenas à code. L'emplacement et le code vous seront communiqués à la souscription de votre abonnement.

**Marché :** Vente directe de nos légumes bio, tous les jeudis soir de 17H00 à 19H00, à la micro-ferme.

## CONDITIONS GÉNÉRALES D'ABONNEMENT AU 1ER JUILLET 2020

### Art. 1 : Cotisation

L'adhésion et le règlement de la cotisation annuelle à l'association Optim'ism est obligatoire pour toute personne qui souhaite bénéficier d'un abonnement aux paniers de légumes issus de l'Agriculture Biologique (certifié Ecocert) proposé par Bios du Château.

Celle-ci est basée sur la cotisation du Réseau de Cocagne et fixée par l'assemblée générale (chaque année) . Elle est due par année civile.

### Art.2 : Règlement des abonnements

Le règlement de l'abonnement peut être effectué par chèque (au comptant ou mensuels) ou par espèces (au comptant ou en 2 fois).

L'adhérent s'engage à régler l'ensemble de son abonnement dès la souscription de celui-ci, y compris pour les chèques mensuels. L'association s'engage alors à déposer les chèques au début des périodes concernées par cette modalité. Le règlement par espèces en 2 fois devra être réalisé selon l'échéancier défini lors de l'abonnement. En l'absence de règlement à temps, la livraison des paniers sera interrompue.

En cas de chèque rejeté, une pénalité de 10

€ pour frais de gestion et frais bancaires est facturée à l'adhérent.

Toute modification du type d'abonnement entraîne des frais de gestion de 10€.

### Art. 3 : Renouvellement

Pour les abonnements Paniers Découvertes, le renouvellement éventuel est soumis à l'accord du partenaire prescripteur.

### Art. 4 : Rupture de contrat avant son échéance

Le contrat d'abonnement ne peut être rompu avant son terme.

Toutefois, lorsque l'adhérent se trouve dans une situation de force majeure, laissée à l'appréciation de l'association, il peut être mis fin à l'abonnement par anticipation, moyennant des frais de résiliation.

La demande motivée devra être présentée par écrit.

### Art. 5 : Retrait des paniers

L'adhérent s'engage à récupérer le contenu de son panier le jour de la livraison ou au plus tard le lendemain avant midi. La micro-ferme «Bios du Château» ne garantit pas l'intégrité du panier et de son contenu au delà.

Les adhérents sont invités à laisser sur place les cagettes vides qui seront ainsi ré-utilisées.

### Art. 6 : Report de panier

En cas d'absence, il est possible de demander le report de votre panier, celui-ci est annulé et reporté à la fin de votre abonnement.

La demande doit être formulée au plus tard pour le vendredi midi qui précède la livraison, et un maximum de 8 paniers pourront être reportés pendant l'abonnement.

Les paniers préparés sont facturés.

### Art. 7 : Données personnelles

Pour plus d'informations sur le traitement de vos données et notre politique de confidentialité, visitez [www.optim-ism.fr/confidentialite](http://www.optim-ism.fr/confidentialite)

Version bulletin : juillet 2020

